

La Villa Sainte-Marcelline est une école privée de langue française pour filles, située sur la montagne, à Westmount. Elle est reconnue pour la solide formation qu'elle dispense du préscolaire jusqu'à la fin du secondaire. La Villa Sainte-Marcelline est une grande famille qui reflète la richesse de la diversité culturelle de Montréal où, dans la fidélité aux valeurs marcellines, il est essentiel que chacune des élèves se sente pleinement accueillie.

Afin d'accomplir sa mission, la Villa Sainte-Marcelline sollicite des candidatures pour combler le poste de

DIRECTION GÉNÉRALE

Sous l'autorité du conseil d'administration, la direction générale assume la responsabilité totale du respect de la mission éducative, de la qualité des services aux élèves et du développement de la Villa Sainte-Marcelline dans une saine gestion des activités administratives, des ressources financières et des ressources matérielles de l'Institution. Elle mobilise et soutient tous les membres de l'équipe éducative en s'impliquant de façon significative dans tous les aspects de la vie de la Villa. Elle favorise le développement professionnel du personnel afin de bonifier les pratiques et maintenir l'excellence de l'enseignement dispensé. Finalement, elle entretient des liens étroits et des rapports harmonieux auprès des partenaires de la Villa, des parents, de la fondation, et de ses anciennes.

Fonctions et responsabilités

Plus spécifiquement, la direction générale veille à la promotion de la Villa Sainte-Marcelline et à la réalisation de sa mission en assurant la qualité de l'enseignement et des services éducatifs offerts aux élèves. Elle favorise une gestion des ressources humaines bienveillante et effectue une gestion saine et responsable des ressources financières et matérielles de la Villa.

Elle prépare en toute transparence la documentation pertinente pour permettre au conseil d'administration l'exercice d'une saine gouvernance et représente la Villa auprès des parents, du public en général, des organismes extérieurs, du ministère de l'Éducation et des instances de l'enseignement privé.

Qualifications requises

Détenteur d'un diplôme universitaire de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, vous détenez un diplôme universitaire de deuxième cycle en administration ou êtes en voie de l'obtenir.

Fort de dix ans d'expérience en éducation, vous avez exercé cinq ans dans un poste de direction et vous avez développé une assurance dans l'utilisation des technologies. La connaissance du réseau de l'enseignement privé constitue un atout.

Vous êtes une personne de cœur et le défi vous intéresse, faites parvenir en toute confidentialité votre curriculum vitae accompagné d'un texte de deux à cinq pages décrivant la contribution que vous pouvez apporter à la Villa Sainte-Marcelline, le tout dans un seul fichier « pdf », au plus tard le 12 février 2024 à 15h, à l'adresse suivante : Monsieur André Lacroix, lacroixa@videotron.ca.

La Villa Sainte-Marcelline applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes en situation de handicap à présenter leur candidature.

Profil recherché

Gestionnaire aguerri, on reconnaît votre sens de l'organisation, votre vision, votre pensée stratégique et votre souci de l'innovation et du développement des institutions.

Compétent, polyvalent, efficace et rigoureux, vous exercez un leadership rassembleur et mobilisateur. Vous adhérez et veillez à la promotion des valeurs marcellines. Disponible, capable de vous adapter, reconnu pour votre éthique professionnelle et votre loyauté, vous préconisez une gestion des ressources humaines empathique et bienveillante tout en ayant développé la capacité de dire les choses et de poser les gestes qui doivent l'être, sans démobiliser.

Excellent communicateur, maîtrisant la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit, on apprécie votre diplomatie et votre sens politique.

Conditions de travail

La Villa Sainte-Marcelline offre une rémunération comparable à celle de la classe 11 des échelles salariales des cadres du secteur de l'éducation public, un régime complet d'assurances collectives, un nombre avantageux de jours de vacances et de congés fériés ainsi que l'exemption des frais de scolarité pour les enfants du personnel. Le régime de retraite offert est celui des cadres du secteur public (RRPE).